

Une nouvelle inscription grecque d'Açoka

Schlumberger, Daniel

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Année 1964, Volume 108, Numéro 1
p. 126 - 140

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

une importante série de monnaies de la Gaule indépendante¹ ? Cependant que, quelque sept siècles plus tard, il est devenu par exemple sur le pendentif du Champ des Tombes à Pompey en Meurthe-et-Moselle, un chrisme simplifié².

C'est la première fois que je rencontre associés ces trois symboles : la croix, le signe x, le dragon bicéphale, dont le premier est chrétien sans discussion possible alors que le second est tantôt chrétien et tantôt païen et que le troisième, manifestement païen à l'origine, est, ici, christianisé, exactement comme les dragons enlacés en forme d'entrelacs quadrilobé qui encadrent la croix chrétienne sur le reliquaire de Coire alors qu'ils apparaissent déjà bien des siècles avant notre ère sur une plaque de bitume trouvée à Suse ».

M. Daniel SCHLUMBERGER communique à l'Académie une nouvelle inscription grecque d'Açoka.

COMMUNICATION

UNE NOUVELLE INSCRIPTION GRECQUE D'AÇOKA,
PAR M. DANIEL SCHLUMBERGER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

« On aimerait savoir », écrivait en 1952 le R.P. Festugière, « comment traduire en grec certains passages des édits d'Açoka »³. Il pouvait paraître alors assez peu probable que ce vœu fût jamais exaucé. Or il l'a été très rapidement. Beaucoup d'entre vous se souviennent, je pense, de l'annonce mémorable que M. Louis Robert vous fit ici, le 20 juin 1958 : près de Kandahar, en Afghanistan, venait d'apparaître, sur une paroi de rocher, une version grecque, claire et complète, et suivie d'une version araméenne, de l'une des pieuses proclamations d'Açoka⁴.

Cette grande découverte se trouve aujourd'hui suivie d'une autre, faite au même endroit. Le vœu du P. Festugière est exaucé pour la seconde fois.

Rappelons ici ce que sont les inscriptions d'Açoka⁵, rappelons leur importance hors de pair. D'un grand roi qui n'était connu que par des textes plus récents et de valeur très incertaine, où il ne nous apparaissait qu'à travers la brume de pieuses légendes, ces inscrip-

1. Cf. Hucher, *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, Paris, 1908, pl. 1, 2 ; 8, 2 ; 9, 1 ; 14, 1 et 2, etc.

2. Cf. Léopold Quintard, *Le cimetière franc du Champ des Tombes à Pompey (Meurthe-et-Moselle)*, in *Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine*, 1878, pl. II, 9.

3. A. J. Festugière, *Les inscriptions d'Asoka et l'idéal du roi hellénistique*, dans *Recherches de Sciences Religieuses*, XXXIX-XL, 1951-1952 (= *Mélanges Jules Lebreton*), p. 33, n. 8.

4. CRAI, 1958, p. 189. Publication de l'inscription par D. Schlumberger, L. Robert, A. Dupont-Sommer, E. Benveniste dans *Journal Asiatique*, 1958, p. 1-48.

5. Bornons-nous à renvoyer à Jules Bloch, *Les inscriptions d'Asoka, traduites et commentées* (Collect. Émile Senart, Paris, Les Belles Lettres, 1950).

tions ont fait soudain, à partir de 1837, date du début de leur déchiffrement, une figure historique tangible.

Sur l'Inde post-védique, dont nous n'étions informés que par des textes sans âge, sur l'Inde maurya, dont nous n'étions informés que par des textes étrangers ou par des textes tardifs, ces inscriptions ont projeté soudain des lumières sûres et directes.

Car nous avons en elles des documents originaux, de ces documents dont l'historien de l'Antiquité voudrait toujours disposer, dont il ne dispose que très rarement, et qui, lorsqu'il en dispose, font tressaillir son cœur. Documents originaux qui sont les plus anciens à la fois de l'histoire de l'Inde, et de l'histoire du bouddhisme. Documents magnifiques, qu'aucune transmission par des copistes, aucune utilisation par des historiens n'est venue déformer, documents dont la date, l'auteur, les destinataires sont connus, et dont la nature et l'objet sont clairs.

La date, c'est la haute époque hellénistique, le deuxième quart du III^e siècle av. J.-C., le temps où Antiochos II Théos règne sur l'empire des Séleucides, et Ptolémée II Philadelphe sur l'empire des Lagides : ces rois grecs, les inscriptions les mentionnent, et d'autres avec eux¹.

L'auteur, Açoka, est le plus grand souverain de la puissante dynastie maurya, la première qui ait unifié l'Inde. Son empire, que ses inscriptions jalonnent pour nous sur le terrain, s'étend à la péninsule indienne presque entière : ne lui échappent que l'extrême sud (la pointe de la péninsule) et l'extrême est (les régions au-delà du delta du Gange : Bengale oriental, Assam). Mais en revanche, au nord-ouest, cet empire déborde le cadre géographique de la péninsule ; comme nous l'ont appris le fragment d'inscription araméenne de Pul-i Daruntah², trouvé en 1932, et maintenant les inscriptions de Kandahar, il comprend l'Afghanistan oriental et méridional, ce qui revient à dire qu'il avait pour limites l'Hindoukouch.

Les destinataires sont le plus souvent les sujets du roi dans leur ensemble, mais parfois aussi de hauts fonctionnaires³, et même, dans certains cas, des bouddhistes : l'une des inscriptions est une lettre adressée à la Communauté bouddhique⁴, d'autres sont des proscynèmes gravés⁵ en des endroits où les pèlerins devaient affluer déjà.

Par nature ces textes forment une prédication. Nous y entendons la voix du roi lui-même. Il prêche une morale de la bienveillance,

1. J. Bloch, *op. cit.*, p. 93-94 ; p. 130.

2. Voir A. Foucher, *La vieille route de l'Inde de Bactres à Taxila (Mém. DAFA I)*, II, 1947, p. 390, note 1 ; et surtout W. B. Henning, *The aramaic inscription of Asoka found in Lampāka, Bullet. School Orient. Afric. Studies*, XIII, 1949, p. 80-88.

3. J. Bloch, *op. cit.*, p. 136, 140, 145.

4. J. Bloch, *op. cit.*, p. 154.

5. J. Bloch, *op. cit.*, p. 157, 158.

de la compassion, de la tolérance, du service d'autrui, morale à laquelle il s'est rallié par une sorte de conversion, à la suite d'une guerre. Cette guerre de conquête dont il est l'auteur, et qui a annexé à l'empire la province du Kalinga, dans l'Inde orientale, a coûté beaucoup de sang et de larmes, et lui inspire maintenant de profonds regrets¹.

Enfin l'objet, le sublime et naïf objet de cette prédication est tout simple : en convertissant les hommes à la Vérité qu'il a reconnue, le roi fait en sorte que « tout prospère sur toute la terre »², il assure « le bien et le bonheur du monde »³.

Dans l'Inde les textes d'Açoka sont rédigés dans des idiomes moyen-indiens, tous proches parents les uns des autres, et qui sont les langues locales des diverses régions où ces textes sont affichés. Or ces textes, si clairs qu'ils soient dans leurs lignes générales et dans leur intention, ne laissent pas de poser de très difficiles problèmes d'interprétation ; et de cela même le non-indianiste peut se rendre compte, à lire simplement les traductions divergentes qui sont proposées de certains passages et les commentaires qui en sont faits. C'est pourquoi l'apparition de textes d'Açoka en langues non indiennes a vraiment introduit, me semble-t-il, une ère nouvelle de l'exégèse⁴.

On le vit en 1958 lorsqu'on apprit que le mot *dhamma* des versions indiennes, toujours traduit en langues européennes par *loi*, avait pour équivalent araméen un mot que M. Dupont-Sommer traduit par *vérité*, et pour équivalent grec le mot *ἐσέβεια*, que l'on ne peut traduire que par *piété*. La nouvelle inscription apporte, comme vous allez le voir, des surprises du même ordre.

Comme l'inscription trouvée en 1958, comme la majorité des inscriptions açokéennes en prakrit, l'inscription trouvée cette année ne contient rien qui paraisse clairement et spécifiquement bouddhique.

Cependant il y a entre l'inscription de 1958 et l'inscription de 1964 plusieurs différences.

Nous n'insisterons pas sur la première : l'inscription de 1958 était une bilingue, celle de 1964 est en grec seulement. Car cette diffé-

1. J. Bloch, *op. cit.*, p. 125.

2. *J.A.*, 1958, p. 3.

3. J. Bloch, *op. cit.*, p. 167.

4. A strictement parler cette ère s'était ouverte dès 1913 par la découverte à Taxila d'un fragment d'une inscription araméenne d'Açoka ; découverte suivie, en 1932, par celle de Pul-i Daruntaḥ (pour la bibliographie de ces deux textes, voir ci-dessus p. 2, n. 2). Mais ces trouvailles ne donnèrent pas grand-chose. Mutilés, et très brefs l'un et l'autre, ces fragments n'étaient guère intelligibles qu'à la lumière des versions parallèles en prakrit.

rence-là peut n'être qu'apparente. Il est parfaitement concevable que la nouvelle inscription ait comporté, elle aussi, un texte araméen, que l'on peut espérer voir reparaître demain. Mais d'autres différences méritent d'être relevées.

Le texte de 1958 était une inscription rupestre ; celui de 1964 est gravé sur un bloc qui a sûrement appartenu à un édifice.

Le texte de 1958 était une brève proclamation : 14 courtes lignes de grec ; et cette proclamation est complète dans ses deux versions. Le texte de 1964 est sensiblement plus étendu : 22 longues lignes ; et surtout il est incomplet, au début et à la fin. Ce qui revient à dire qu'il n'est qu'un fragment d'un texte beaucoup plus vaste encore, qui devait s'étendre sur des blocs voisins. Il n'y a guère de doutes sur ce que pouvait être ce texte.

Le fragment conservé correspond à une grande partie du douzième édit, et au début du treizième édit de la série dite des « édits majeurs sur roc ». Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une version grecque de ces édits. Bien que certaines phrases soient très fidèlement rendues (exemple : les deux premières phrases du treizième édit), d'autres sont remaniées, certains passages sont omis (exemple : le paragraphe final du douzième édit relatif aux surintendants de la Loi), l'ordre des idées est modifié. Bref, le texte grec n'est pas une traduction mais une adaptation libre et abrégée des rédactions indiennes. Malgré cela il est tout à fait certain que nous sommes bien en présence du contenu du douzième et du treizième des édits majeurs, qui concernent respectivement « les sectes », et la guerre faite au Kalinga¹. Or les quatorze édits majeurs forment un tout. C'est cet ensemble des quatorze édits qui a été gravé dans quatre endroits² de l'Inde du Nord et de l'Ouest. C'est cet ensemble, moins trois édits, sans doute retranchés pour des raisons particulières locales, qui a été gravé dans deux endroits³ de l'Inde orientale, au Kalinga. On ne connaît pas d'exemple de l'un ou l'autre de ces édits apparaissant seul. Il résulte de là que la nouvelle inscription de Kandahar a de fortes chances de n'être qu'un morceau d'une paraphrase grecque des quatorze édits.

On voit combien la trouvaille de 1964 diffère de celle de 1958. Intacte et isolée sur son rocher, la bilingue mise au jour cette année-là n'encourageait l'attente d'aucune nouvelle découverte. Tout au contraire l'inscription de cette année, fragment incomplet d'un texte vraisemblablement beaucoup plus long, fragment arraché à un monument peut-être encore enfoui, autorise de vastes espoirs.

1. Sur la pierre la fin du douzième édit est séparée du début du treizième par un intervalle réservé par le graveur, et équivalent à l'espace de trois ou quatre lettres.

2. Shahbazarhi, Mansehra, Kalsi et Girnar, J. Bloch, *op. cit.*, p. 19-20.

3. A Dhauri et à Jagada, J. Bloch, *op. cit.*, p. 21-22.

La pierre est un bloc de calcaire poreux, haut de 45 centimètres, large de 69 cm. 50, épais de 12 à 13 centimètres. Il est intact sauf aux angles à gauche.

Cette pierre gisait dans les ruines de la Vieille-Kandahar devant la porte d'une petite ziyārat, où un médecin allemand, le Dr W. S. Seyring, la vit en novembre 1963, et l'acheta. En janvier 1964 le Dr Seyring en fit présent au musée de Caboul. La Délégation Archéologique fut informée aussitôt par M. A. A. Motamedi, directeur général du Service des Antiquités, conformément à l'accord portant que les trouvailles fortuites venues à la connaissance du gouvernement afghan sont remises par celui-ci à la Délégation pour étude et publication¹. M. A. A. Motamedi se rendit à Kandahar. Il y fut rejoint le 23 février par mes collaborateurs Marc Le Berre, architecte et directeur par intérim, et Gérard Fussman, archéologue, qui prirent part à l'enquête sur le terrain.

Je suis heureux de rendre hommage ici aux autorités afghanes, et particulièrement à S.E. le Dr Popal, Ministre de l'Instruction Publique, et à M. Motamedi. L'action menée en commun par le Service des Antiquités et la Délégation Archéologique n'est que l'exemple le plus récent de l'excellente collaboration qui s'est établie depuis des années entre les deux institutions, et que le Dr Popal et M. Motamedi n'ont cessé de favoriser.

Sur le terrain MM. Motamedi, Le Berre et Fussman apprirent, de la bouche du gardien de la ziyārat, que la pierre avait été découverte dans les ruines mêmes de la vieille ville, par un paysan en quête de terre d'amendement. Ce paysan n'a malheureusement pas pu être retrouvé ; le lieu précis et la date de sa découverte n'ont pu être déterminés.

La pierre, qui était par places recouverte de concrétions calcaires, a été nettoyée, estampée, photographiée par M. Marc Le Berre ; le texte a été établi et traduit par M. G. Fussman. En quatre endroits des améliorations notables ont été apportées par M. Louis Robert aux lectures de M. Fussman. La traduction a été modifiée sur quelques points par M. Louis Robert et par moi-même. Je remercie vivement ici M. Louis Robert de l'appui amical qu'il n'a cessé de nous donner et des contributions précieuses qui lui sont dues.

(Voir le texte page suivante).

1. Cet accord, qui est appliqué en fait depuis la fondation de la Délégation Archéologique (1922), a été confirmé à celle-ci en 1960 par une lettre de S.E. le Dr Popal, Ministre de l'Instruction Publique.

- [εὐ]σέβεια καὶ ἐγκράτεια κατὰ πάσας τὰς διατριβάς· ἐγκρατῆς δὲ μάλιστα ἐστὶν ὅς ἂν γλώσσης ἐγκρατῆς ᾖ. Καὶ μήτε ἑαυτοὺς ἐπαί[ι]νωσιν, μήτε τῶν πέλας ψέγωσιν περὶ μηδενός· κενὸν γὰρ ἐστὶν· καὶ πειραῖσθαι μᾶλλον τοὺς πέλας ἐπαινεῖν καὶ
- 4 μὴ ψέγειν κατὰ πάντα τρόπον. Ταῦτα δὲ ποιῶντες ἑαυτοὺς αὔξουσι καὶ τοὺς πέλας ἀνακτῶνται· παραζαίνοντες δὲ ταῦτα, ἀκ(λ)εέστεροι τε γίνονται καὶ τοῖς πέλας ἀπέχθονται. Οἱ δ' ἂν ἑαυτοὺς ἐπαινώσιν, τοὺς δὲ πέλας ψέγωσιν φιλοτιμότερον διαπρατόνται, βουλόμενοι παρὰ τοὺς λοιποὺς ἐγλάμψαι, πολὺ δὲ μᾶλλον βλάπτου[σι]
- 8 ἑαυτοὺς. Πρέπει δὲ ἀλλήλους θαυμάζειν καὶ τὰ ἀλλήλων διδάγματα παραδέχεσθαι[ι]. Ταῦτα δὲ ποιῶντες πολυμαθέστεροι ἔσονται, παραδιδόντες ἀλλήλοις ὅσα ἕκαστος αὐτῶν ἐπίσταται. Καὶ τοῖς ταῦτα ἐπ[α]σκοῦσι ταῦτα μὴ ὀκνεῖν λέγειν ἵνα δει- αμείνωσιν διὰ παντός εὐσεβοῦντες. Ὅγδῶμι ἔτει βασιλεύοντος Πιοδάσσου
- 12 κατέστρ(α)πται τὴν Καλίγγην. Ἦν ἐξωγρημένα καὶ ἐξηγμένα ἐκεῖθεν σωμάτων μυριάδες δεκαπέντε καὶ ἀναιρέθησαν ἄλλαι μυριάδες δέκα καὶ σχεδὸν ἄλλοι τοσοῦ- τοι ἐτελεύτησαν. Ἀπ' ἐκείνου τοῦ χρόνου ἔλεος καὶ οἶκτος αὐτὸν ἔλαβεν· καὶ βαρέως ἤνεγκεν· δι' οὗ τὸν τρόπον ἐκέλευεν ἀπέχεσθαι τῶν ἐμφύχων σπουδῆν τε καὶ σύντα(σ)ιν πεποιήται
- 16 περὶ εὐσεβείας. Καὶ τοῦτο ἔτι δυσχερέστερον ὑπέιληφε ὁ βασιλεὺς· καὶ ὅσοι ἐκεῖ οἴκουν βραμεναὶ ἢ σραμεναὶ ἢ καὶ ἄλλοι τινὲς οἱ περὶ τὴν εὐσέβειαν διατρίβοντες, τοὺς ἐκεῖ οἰκοῦ- ντας ἔδει τὰ τοῦ βασιλέως συμφέροντα νοεῖν, καὶ διδάσκαλον καὶ πατέρα καὶ μητέρα ἐπαισχύνεσθαι καὶ θαυμάζειν, φίλους καὶ ἐταίρους ἀγαπᾶν καὶ μὴ διαψεύδεσθαι,
- 20 δούλους καὶ μισθωτοὺς ὡς κουφότατα χρᾶσθαι, τούτων ἐκεῖ τῶν τοιαῦτα διαπρασσο- μένων εἴ τις τέθνηκεν ἢ ἐξῆκται, καὶ τοῦτο ἐμ παραδρομῇ οἱ λοιποὶ ἡγείνται, ὃ δὲ [β]ασιλεὺς σφόδρα ἐπὶ τούτοις ἐδυσχέρανεν. Καὶ ὅτι ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσιν εἰσιν

L. 5. Ἀκ(λ)εέστεροι, lecture Louis Robert. Sur la pierre : ΑΚΑΕΕΣΤΕΡΟΙ. — L. 12. Sur la pierre : ΚΑΤΕΣΤΡΕΠΤΑΙ. — Καλίγγην. Ἦν, lecture Louis Robert. — L. 15, σύντα(σ)ιν, lecture Louis Robert. Sur la pierre : σύνταξιν. — L. 21, ἡγείνται, lecture Louis Robert : forme itacisante de ἡγῆνται.

Ll. 16-22. Passage difficile. La coupe des phrases adoptée ici est celle à laquelle M. Louis Robert avait pensé d'abord. J'ai songé aussi à couper autrement. En ne ponctuant pas après βασιλεύς (l. 16), mais après διατρίβοντες (l. 17), et en ponctuant encore après χρᾶσθαι (l. 20), on obtient trois phrases, chacune de construction et de sens clair, et que l'on peut traduire comme suit : « Et ceci aussi le roi l'a ressenti avec grand chagrin, et (avec lui) les brahmanes et les sramanes et les autres personnes se consacrant à la piété qui habitent là (au Kalinga) : il fallait que ceux qui habitent là soient instruits des intérêts du roi, etc., etc. Si, parmi ceux qui, là, se comportaient de la sorte, etc. ». L'inconvénient est que, entre ces trois phrases, l'enchaînement des idées est abrupt, difficile à saisir, et que le sens s'écarte tout à fait du sens généralement reçu pour les versions indiennes.

Traduction.

« ... la piété et la maîtrise de soi dans toutes les écoles (de pensée). Or est surtout maître de lui celui qui est maître de sa langue. Et qu'ils ne se louent pas eux-mêmes ni ne dénigrent autrui sur aucun sujet. Car cela est vain ; et il vaut mieux, de toutes manières, s'efforcer de louer les autres et de ne pas les dénigrer. En agissant ainsi ils se grandissent et se concilient les autres ; en transgressant cela ils desservent leur réputation et s'attirent l'hostilité des autres. Ceux qui se louent eux-mêmes et dénigrent les autres se conduisent avec trop d'ardeur personnelle ; en voulant briller plus que les autres, ils se nuisent bien plutôt à eux-mêmes. Il convient de se respecter mutuellement, et d'accepter chacun les leçons des autres. En agissant ainsi ils accroîtront leur savoir, en se transmettant mutuellement ce que chacun d'eux sait. Et que l'on n'hésite pas à le dire à ceux qui pratiquent cela, afin qu'ils persistent toujours dans la piété ».

« Dans sa huitième année de règne Piodassès a conquis le Kalinga. Cent cinquante mille personnes y ont été capturées et en ont été déportées, et cent mille autres ont été tuées, et à peu près autant sont mortes. Depuis ce temps-là la pitié et la compassion l'ont saisi ; et cela lui a pesé. De la même manière qu'il ordonnait de s'abstenir des êtres vivants il déploie zèle et effort pour la piété. Et ceci aussi le roi l'a ressenti avec grand chagrin : les brahmanes et les sramanes et les autres personnes se consacrant à la piété qui habitent là (au Kalinga) (il fallait que ceux qui habitent là soient instruits des intérêts du roi, et révérent et respectent leur maître, leur père, leur mère, et chérissent et ne trompent point leurs amis et compagnons, et traitent avec le plus de douceur possible leurs esclaves et serviteurs) si, parmi ceux qui, là, se comportaient de la sorte, certains mouraient ou étaient déportés, cela même les autres le tenaient pour secondaire ; mais le roi s'en afflige à l'extrême. Et comme chez les autres peuples il y a... ».

Vous n'attendrez pas de moi le commentaire approfondi qu'appelle cette inscription. Un tel commentaire devrait consister essentiellement en une comparaison minutieuse du texte grec avec les textes indiens, lesquels échappent à ma compétence. En outre, même avec le concours de collègues indianistes, que j'eusse pu solliciter, ce commentaire eût exigé du temps. Or il m'a paru, comme en 1958, qu'il convenait de placer rapidement le document à la disposition du public savant.

Je me bornerai donc ici à deux très brèves remarques, qui, me semble-t-il, peuvent être faites dès maintenant.

Le douzième édit est, vous vous en souvenez, celui qui concerne les sectes, et M. J. Filiozat, professeur au Collège de France, veut bien m'assurer que le terme prakrit ainsi rendu en langues européennes ne comporte aucune ambiguïté. De quelle façon cette notion indienne a-t-elle été exprimée en grec ? On eût attendu que ce terme, toujours le même, fût régulièrement traduit par un seul et même mot grec. Or ce n'est pas le cas. A la première ligne, dans une phrase dont nous n'avons que la fin, *κατὰ πάσας τὰς διατριβάς* correspond évidemment à *toutes les sectes* des rédactions indiennes. *Διατριβή* est le mot qui, dans le monde grec, désigne les écoles philosophiques. Il est d'un extrême intérêt de le trouver ici.

Ce mot ne reparaitra plus dans la suite du texte. Désormais, jusqu'à la fin du douzième édit, en face des « sectes » du prakrit, nous aurons des expressions telles que *οἱ πέλας* (cinq fois), *οἱ λοιποὶ*. A la ligne 7 l'expression *παρὰ τοὺς λοιποὺς* désigne *les autres sectes* ; le mot *ἑαυτοὺς* correspond à *sa propre secte*. A la l. 8 c'est le mot *ἀλλήλων* qui rend l'idée de la réciprocité du respect que se doivent les sectes. *Οἱ πέλας, οἱ λοιποὶ, ἀλλήλων* : expressions que j'ai traduites de façon neutre par *autrui, les autres*. Mais comment ne pas songer à traduire par *le prochain* ? J'ai évité ce mot, par crainte d'introduire dans ces textes indiens une nuance juive ou chrétienne. Peut-être ai-je eu tort. Mais il est certain, — et c'est, me semble-t-il, la principale surprise que nous apporte le nouveau texte, comparable à la surprise qu'a constituée en 1958 la traduction de *dhamma* par *εὐσέβεια*, — il est certain, en tous cas, que la notion de secte, avec ce qu'elle comporte de religieux, de confessionnel, est absente. A sa place nous avons la notion de diverses écoles (*διατριβαί*), ou plus simplement encore celle de l'opposition entre soi-même et *autrui*.

Ma deuxième remarque n'est qu'une observation d'archéologue. J'ai dit plus haut que la pierre est un bloc rectangulaire, un bloc d'appareil, qui a certainement fait partie d'un édifice construit. Sa faible épaisseur (12 à 13 centimètres) donne à penser que le mur où ce bloc s'insérait formait revêtement ou parement ; mais ceci est secondaire. L'important c'est l'existence du mur lui-même, laquelle ne peut être mise en doute : car il est impossible de ne pas restituer au moins un bloc inscrit au-dessus de celui que nous possédons, et un autre au-dessous. Et si l'inscription offrait la matière des Quatorze Édits, comme nous le croyons probable, alors il faut restituer encore plusieurs autres blocs.

Or c'est une nouveauté qu'un mur inscrit de l'époque maurya. Parmi les textes d'Āçoka retrouvés jusqu'ici, la majorité est gravée sur rocs ; et le reste sur « piliers », c'est-à-dire sur des colonnes monolithes en grès rose, toutes extraites de la même carrière proche de Bénarès. On ne connaît pas d'inscriptions d'Āçoka gravées sur

des parois d'édifices, pour cette simple raison qu'on ne connaît pas d'édifices d'Açoka en dehors des stūpas dits d'Açoka¹, lesquels sont en brique, et dont le date açokéenne demanderait du reste à être vérifiée dans chaque cas.

Açoka a fait édifier à Kandahar une construction en pierres de taille, ou dont certaines parties tout au moins étaient en pierres de taille : voilà ce que nous apprenons aujourd'hui. Quel genre de construction ? Temple, stūpa, palais, rempart, ou simple soutènement de quelque terrasse ou de quelque édifice utilitaire, nous ne saurions le dire. Il serait d'un grand intérêt de le savoir.

Or on peut espérer que des restes de cette construction, et des inscriptions qu'elle portait, subsistent encore sous les ruines de la Vieille-Kandahar. Par une prospection attentive de ces ruines, qu'elle se réserve d'entreprendre prochainement, la Délégation Archéologique compte rechercher ces restes.

M. Louis RENOÜ souligne que la découverte annoncée par M. Schlumberger intéresse à la fois l'hellénisme et l'indianisme. Elle atteste l'extension de l'empire d'Açoka jusqu'en Arachosie et l'importance de l'implantation hellénique en ce pays au milieu du III^e siècle av. J.-C.

Le fait que la version grecque ne soit qu'une paraphrase assez libre des versions indiennes s'explique principalement comme suit : le traducteur a eu le souci de gréciser l'original indien, d'éliminer ou d'atténuer les notions religieuses trop marquées, de chercher des équivalents raffinés en regard des termes quelque peu populaires du texte indien. On peut présumer que cette version grecque se serait opérée, non pas directement sur le moyen-indien, mais sur un original sanskrit émanant de la chancellerie asokéenne. Seul le sanskrit, en effet, disposait d'un vocabulaire philosophique — peu ou point imprégné de bouddhisme — qui pût appeler, comme par une sorte d'émulation, la confection d'un texte grec puisant (comme le montre M. Louis Robert) dans le fonds de la terminologie philosophique de la haute période hellénistique. On ne comprendrait pas ce souci d'élaboration du côté du grec si le traducteur n'avait eu devant lui que les textes assez gauches et pauvres du moyen-indien bouddhisé. Ceci, naturellement, demeure une hypothèse.

M. Louis ROBERT commente ainsi la découverte de la nouvelle inscription d'Açoka.

« Voici encore une découverte sortie du sol fécond de l'Afghanistan que nous apporte le directeur de la Délégation Française, notre

1. Sur les stūpas dits d'Açoka, voir E. Lamotte, *Histoire du bouddhisme indien* (Louvain, 1958), I, p. 344 s.

confrère Daniel Schlumberger. Voici encore une nouveauté de la plus grande importance. A la nouvelle toute récente de cette trouvaille ne peuvent correspondre encore que de premières impressions. Le nouveau texte pose certaines questions difficiles ; ainsi la construction des dernières lignes de l'inscription, où nous ne prétendons point apporter une solution assurée, mais une première approximation, peut-être sujette à révision. Les détails et l'ensemble demandent quelque loisir et quelque méditation. Il faudrait que les savants à qui revient le droit et à qui échoit l'honneur de cette publication puissent faire leur tâche dans la tranquillité, sans être harcelés par le danger de convoitises scientifiques indéliques. Si j'ai pu contribuer à établir le texte, je ne puis donner ici que les premières impressions d'un helléniste, et je ne pourrai parler de ce texte comme il en serait digne.

« D'abord, les premières impressions de ce qu'on appelle, je ne sais trop pourquoi, un épigraphiste. J'avais souligné en 1958 pour la première inscription d'Àçoka à Kandahar comment la gravure correspondait à ce qu'on pouvait trouver à la même époque dans les autres parties du monde grec, et comment ainsi cette gravure attestait elle aussi l'unité de la culture grecque au III^e siècle av. J.-C. Il en est de même cette fois. Le style des lettres est bien celui de la haute époque hellénistique, avec notamment ces petites lettres suspendues au sommet de la ligne, l'*omicron*, l'*oméga*, le *delta*, ces lettres larges comme le *nu*, le *pi*, le *gamma*. Il y a un rapport des plus étroits avec l'inscription grecque d'Iran, en Hyrcanie, que j'ai publiée dans *Hellenica*, XI-XII, et qui se date entre 281 et 261 ; c'est exactement le même style. Un caractère commun est frappant lui aussi, la hauteur des interlignes qui donne à l'ensemble un aspect très aéré. Il y a aussi un rapport étroit avec les papyrus du III^e siècle. Notre maître Adolf Wilhelm, à plusieurs occasions, a souligné un aspect de certaines inscriptions, qui rappellent l'écriture des papyrus et où même, par imitation des papyrus, on trouve dès cette époque des formes rondes : on a voulu donner à l'inscription l'allure de la copie d'un texte littéraire. Le même souci, a-t-il expliqué, amena à présenter sur un mur une inscription en colonnes, comme une série de rouleaux de papyrus. Peut-être bien est-ce aussi le cas dans l'inscription de Kandahar, d'après ce qu'a exposé M. D. Schlumberger. De là la différence de l'aspect d'ensemble de l'écriture, de son style général, beaucoup plus que des formes de chaque lettre, quand on compare ce morceau à la première inscription. C'est un signe aussi de gravure très soignée que la coupe par mots, et pas seulement par syllabes, qui a été adoptée en général dans la nouvelle inscription (18 lignes contre 4) comme dans la précédente inscription d'Àçoka (exception pour une ligne) ; cette coupe persistera

encore dans la gravure des ' Res Gestae Divi Saporis '. Ce nouveau morceau des édits d'Açoka nous montre l'unité de la civilisation grecque à l'époque hellénistique jusque dans les derniers confins ; les inscriptions grecques de l'Arachosie ne sont touchées par aucun phénomène de dégénérescence, d'isolement, de ' barbarisation '. L'orthographe offre quelques phénomènes que blâmerait un professeur du grec classique : simplification de la gémisée dans γλώσης et διαπράττονται, graphies dues à l'itacisme dans δειαμείνωσιν et ἡγεινται. Ces graphies seront fréquentes dans le monde grec le plus purement hellénique au II^e siècle ; elles apparaissent isolément, comme dans notre texte, dès le III^e siècle ; ces prononciations remontent fort haut dans le temps et l'action de l'école et du purisme ne peut toujours empêcher qu'elles n'affleurent sporadiquement.

« Je suis frappé aussi par le caractère du texte au point de vue du grec. J'avais insisté, pour le premier morceau, sur le fait que l'on n'avait pas une traduction servile, un style de traduction, mais un grec très normal, auquel correspondait une , présentation à la grecque ' de la doctrine d'Açoka. Le vocabulaire tout entier est emprunté à la tradition littéraire et spécialement celle des philosophes et sophistes. J'avais souligné le caractère philosophique et, notamment, pythagoricien d'une expression essentielle dans le premier morceau, ἀποχή τῶν ἐμψύχων, ἀπέχεσθαι τῶν ἐμψύχων ; elle reparait ici. Je tiens le nouveau morceau, qui traduit ou qui résume un texte indien, pour une rédaction dans le style philosophique grec. M. D. Schlumberger a marqué l'intérêt du choix des mots διατριβαί, ' écoles philosophiques ', ὁ πέλας, οἱ πέλας, là où le texte original parle des ' sectes '. Les brahmanes, dans toute la tradition grecque, ont été des philosophes aux yeux des Grecs, des confrères pour les philosophes.

« Toutes les notions, nombreuses, qui apparaissent dans le nouveau morceau, sont exprimées par un terme technique du vocabulaire philosophique et moral. L'étude approfondie du morceau consistera, comme l'ont exprimé MM. D. Schlumberger et L. Renou, à comparer minutieusement les phrases grecques aux originaux indiens et, fait-on espérer, à éclairer même certains passages de l'original par la nouvelle inscription. Mais il est une autre recherche à pousser, et je la crois de première importance : mettre chaque phrase et chaque expression dans l'ensemble du vocabulaire philosophique grec, et d'abord platonicien, dans l'ensemble du vocabulaire, si abondamment attesté, de ce IV^e siècle qui est le premier siècle de la *koïnè* pour la langue et le premier siècle du monde hellénistique pour l'histoire. Déjà les souvenirs de lectures ou des sondages dans l'admirable ' Thesaurus ', toujours non remplacé, fourniront un cadre aux comparaisons et aux réflexions. L'ἐγκράτεια

et l'ἔγκράτεια γλώσσης, — le contraire de l'ἀκράτεια du premier morceau —, voilà bien un terme technique, et qui fournit le titre d'un traité de Xénocrate, second successeur de Platon à l'Académie. Le verbe ἐπασκεῖν, c'est cette notion philosophique qui donnera le vocabulaire de l'ascèse chrétienne et monastique (Leippolt). Nous sommes dans le vocabulaire exact de la *paideia* grecque avec les notions de διδάσκαλος, παραδέχεσθαι, παραδιδόναι ; δίδαγμα, un mot en -μα, caractéristique à la fois de la philosophie et de la *koinè*, est attesté dans Platon et dans Xénophon. La πολυμαθία est un terme de Platon, de Xénophon et d'Isocrate. La phrase κενὸν γὰρ ἔστι est une condamnation de la , vanité ' de polémiques, comme le κενολογεῖν d'Aristote, les κεναὶ δόξαι. Même les mots qui ne sont pas , philosophiques ' devront être étudiés en cherchant les parallèles dans Platon, Aristote, Xénophon, Isocrate, qu'il s'agisse des tournures ἐκλάμπειν (Platon), ἐμ παραδρομῇ ἡγεῖσθαι, ὀκνεῖν λέγειν (tournure d'Isocrate, ou γράφειν, Aristote). Le δούλοις ὡς κουφότατα χρᾶσθαι (cette dernière forme bien attestée dans les inscriptions) ne prend-il pas sa vraie couleur de terme grec courant quand on sait que Ménandre parle d'un κοῦφος δεσπότης ? La tournure οἱ περὶ τὴν εὐσέβειαν διατρέβοντες a ses parallèles dans Isocrate avec περὶ ταῦτα ou les λόγοι ou la φιλοσοφία ; elle persistera dans Philon (τὰ μαθήματα), dans Plutarque (τὴν φιλοσοφίαν), dans Diodore (III, 61 : οἱ περὶ τὰς τῶν θεῶν θεραπείας καὶ τιμὰς διατρέβοντες ; cf. Wilhelm dans *Symbolae Osloenses*, 1949).

« Que le morceau ne soit pas écrit dans un style ' de traduction ', c'est ce que montrent bien les liaisons de mots, les ' iuncturae verborum '. La paire ἔλεος καὶ οἶκτος se retrouvera en tout cas chez Diodore et plus tard encore ; on devra la dépister dès le III^e et le IV^e siècle. Aussi me suis-je enhardi à laisser introduire dans le texte une correction au lapicide, bien que je sois d'une extrême réserve pour ce procédé. L'expression σπουδὴν ποιεῖσθαι est très fréquente pour signifier ' avoir à cœur de, manifester son zèle pour ', etc. Σύνταξις est ' l'organisation ' ; je ne sais si l'on disait σύνταξιν ποιεῖσθαι, ' organiser ' ; mais je ne crois pas que l'on ait pu joindre σπουδὴ et σύνταξις comme compléments communs du verbe ποιεῖσθαι. Il est certain que la pierre porte un *αί*. J'ose corriger σπουδὴν καὶ σύντασιν ποιεῖσθαι, parce que σύντασις désigne un effort intense, que le mot est attesté dans l'usage platonicien et qu'un passage du *Banquet* groupe les deux mots σπουδὴ καὶ σύντασις dans une définition de l'ἔρωσ.

« Le rédacteur du texte de Kandahar avait aussi sous le calame le vocabulaire politique du III^e siècle dans le monde grec : τὰ τοῦ βασιλέως συμφέροντα, ' les intérêts du roi ', c'est une banalité obligatoire du style des chancelleries hellénistiques, dans les cours royales

et dans les cités grecques en rapport avec les rois. De façon analogue, le premier morceau avait fourni un autre mot très intéressant de ce vocabulaire, εὐθηνεῖν, l'abondance.

« Le style des morceaux grecs des édits d'Açoka n'est pas moins intéressant et, à première vue, j'en distinguerais trois. J'avais analysé celui du premier morceau ; c'était ' le style καί ', qui convenait très bien à cette proclamation religieuse. Les lignes 1-11 de la nouvelle inscription me paraissent être en bon style philosophique courant, avec de nombreux δὲ, un γὰρ et οἱ δ' ἄν κτλ et ταῦτα ποιοῦντες, et πολὺ δὲ μᾶλλον et πρέπει δὲ. Au contraire, je sens un autre rédacteur dans les lignes 12 et suivantes, où d'ailleurs il ne s'agit plus d'exhorter et de persuader, mais de raconter et de confesser. Tout est abrupt et en asyndètes. Les premières phrases se succèdent sans aucune copule ; aucun καί, aucun δὲ ; il y en a quatre ainsi ; à la ligne 16 seulement on tombe sur un καί τοῦτο. L'allure générale de cette partie aiderait d'ailleurs à accepter la coupe des phrases suivantes, avec l'anacoluthie, et le tour : ὅσοι ἐκεῖ ὄικουν..., τούτων εἴ τις τέθνηκεν, et, semble-t-il, avec une phrase en parenthèse à l'intérieur de cette construction ; mais, je le répète, cela demande examen.

« Ce morceau de littérature philosophique grecque, c'est au pied de l'Hindoukouch que nous le lisons, et il traduit ou il transpose un prêche du roi indien Açoka. Quelle rencontre de deux mondes ! Et chacun d'eux, je crois, s'y présentait, pour ainsi dire, en force. C'était le monde indien. Qu'étaient donc ces Grecs de l'Arachosie pour lesquels on jugeait nécessaire de rédiger une version grecque de la doctrine consistant en ce qu'on appelait, pour ces Grecs, ' la Piété ' ? Pour eux, on n'a plus gravé seulement une proclamation générale de 14 lignes ; cette fois, on a gravé une série d'édits, ou plutôt, comme l'a dit M. D. Schlumberger, la série des édits d'Açoka. Cela confirme et renforce les considérations que j'avais déjà développées sur la colonie grecque de l'Arachosie. Il ne faut peut-être pas minimiser le nombre des colons. Il ne faut nullement exclure que certains aient possédé des lots de colonisation, transmis de père en fils, sans rupture sous les Maurya, ou de grands domaines donnés autrefois à des officiers ; Doura-Europos et Suse sous les Parthes nous peuvent fournir des parallèles. Même en supposant cela, même en admettant une assez grande densité dans la ville même, les Grecs formaient des noyaux dans un monde allogène. Mais c'étaient des Grecs de qualité, de culture. Nous voyons l'œuvre des secrétaires et des philosophes remueurs d'idées, placés dans un monde différent. Ils sont en contact avec le monde grec, et non un rameau détaché qui s'archaïse ou qui dégénère. La langue et l'écriture le montrent, comme je l'avais dit. C'est eux qui ont ren-

seigné Açoka sur le monde grec. « Jusqu'à 600 lieues, là où est le roi Antiochos, et, plus loin qu'Antiochos, Ptolémée, Antigone, Magas et Alexandre » ; là Açoka envoie ses missionnaires, d'après la fameuse phrase de l'édit XIII, peu après l'endroit où s'arrête notre fragment. On le voit clairement maintenant, ces 'philosophes' grecs d'Arachosie qui ont traduit la doctrine d'Açoka, ils ont été les ambassadeurs tout trouvés du roi auprès des rois de l'Occident ; ils n'ont pu manquer d'accompagner au moins et de guider, d'introduire et de présenter les gens du pays qu'a pu envoyer Açoka ; ce sont eux qui ont traduit et expliqué la doctrine du roi apôtre et missionnaire, qui ont présenté les autres envoyés et discuté avec les διατριβαί de leur pays d'origine, avec les écoles philosophiques de toutes tendances de Séleucie du Tigre et d'Antioche, d'Alexandrie, de Cyrène et de Pella. Les deux inscriptions grecques de Kandahar jettent de la lumière sur ces fameuses ambassades d'Açoka ; ce n'est plus comme un détail aberrant et comme une parade vaine et fantaisiste d'un monarque exotique ; on saisit le lien entre l'Inde et les philosophes des cours de Pella, Cyrène et ailleurs, les intermédiaires, les moyens d'exposer, de discuter et de se comprendre.

« Les 'philosophes' grecs d'Arachosie, les gens du pays à qui ils ont enseigné le grec et leurs doctrines — car, dans toute colonie grecque, il y eut attraction d'indigènes qui s'hellénisent —, n'ont pas été les seuls 'intellectuels' de la colonie. Il y avait nécessairement la gamme des littérateurs, depuis le maître d'école qui enseigne les rudiments et Homère. J'y compterais les lapicides, ces personnages souvent regardés de haut par les éditeurs d'inscriptions, ignorés des historiens, et qui ont été des agents indispensables de la culture grecque, dont un des aspects est d'être une 'civilisation des pierres écrites'. Il y avait des artistes, sculpteurs, peintres et graveurs, des musiciens et des poètes, et des acteurs. Je ne dis point que ces derniers aient eu nécessairement à Kandahar, comme dans la Babylone hellénistique, un théâtre régulier, à imaginer sur le modèle de ceux d'Athènes et d'Épidaure ; mais, si l'on pense à l'art dramatique de l'époque hellénistique, il y eut des mimes, auxquels suffit une scène bien modeste, avec un rideau. Ce ne fut peut-être pas sans résonances sur le milieu indigène et pour les mimes et pour les philosophes, de même que pour les graveurs et les sculpteurs. Nous touchons, nous avons sous les yeux un lieu précis où s'opéra le contact entre 'la Grèce et l'Inde', exactement, ici, entre les colons grecs de l'Arachosie et la civilisation de l'empire Maurya, et nous voyons l'activité, les résultats, dans la présentation de la doctrine d'Açoka pour les Grecs, — sur un mur couvert d'inscriptions grecques, comme un portique de Grèce ou d'Asie Mineure (comme plus tard le mur d'Oinoanda en Cibyratide avec la doctrine épi-

curienne), se déroulant comme des feuillets de papyrus, — doctrine exposée ' à la grecque ', avec le stock des notions et des tournures philosophiques grecques ».

* * *

M. Pierre CHANTRAINE souligne brièvement l'intérêt de la découverte présentée par M. Daniel SCHLUMBERGER et du commentaire de M. Louis ROBERT. Il indique que nous pouvons prendre dans ce texte des leçons dans l'art de traduire. Le mot διατριβή était en effet le meilleur équivalent possible du mot « secte ». De même dans d'autres textes contemporains, σοφιστής et γυμνοσοφιστής « philosophes » correspondent aux termes brahmanes, etc.

Le PRÉSIDENT remercie Son Excellence, M. le Général Asadollah de nous avoir fait l'honneur de sa présence et le prie de remercier son gouvernement de l'accueil réservé à notre mission dirigée par notre confrère, M. Daniel Schlumberger.

LIVRES OFFERTS

M. Alfred ERNOUT fait hommage à l'Académie de sa traduction des *Poésies de Catulle*, ainsi que d'un article dont il est l'auteur, intitulé *Sur la Langue étrusque*, extrait du tome 38 de la *Revue de Philologie*.

M. Jérôme CARCOPINO a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir en hommage à l'Académie, de la part de la Fondation Calouste Gulbenkian dont le siège est à Lisbonne, le livre posthume du professeur Manandian intitulé *Tigrane II et Rome* (1 vol. in-8°, 225 p., Lisbonne, 1944).

Arménien, l'auteur connaît les pays sur le territoire desquels Tigrane II a régné et guerroyé et sa reconstitution des campagnes de Lucullus et de Pompée, ses tracés des itinéraires suivis par les armées en guerre, ses localisations de certaines places sur lesquelles on hésitait bénéficient de son expérience.

Naturellement, en raison de son patriotisme, il a été amené à majorer les mérites de Tigrane II et à saisir la dureté des proconsuls ; mais, dans l'ensemble, ses opinions constamment étayées par les textes qu'il place loyalement sous nos yeux, sont plausibles ; et son *Tigrane II et Rome*, qui, dans son esprit, devait couronner toute une série d'études dont le détail nous échappe parce qu'elles furent écrites en arménien, est certainement digne de figurer désormais dans les bibliographies à côté du classique *Mithridate* de feu notre confrère Théodore Reinach, un beau livre que celui-ci corrige moins qu'il ne le complète et précise ».